

RAPPORT FINANCIER

AD OCCE DU VAL D'OISE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2024**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agréant les CRF reçus.

Le bénévolat des mandataires s'élève à 111 931 heures

soit environ 63 personne(s) en équivalent temps plein.

Le Conseil d'administration est composé de

Les administrateurs se sont réunis à au cours de l'exercice.

1.1 Siègne de l'association

Les produits du Siègne se sont élevés à 677 431,44 € pour l'exercice clos contre 651 571,14 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 1,90 € par coopérateur contre 1,90 € par coopérateur pour l'exercice précédent. La cotisation votée pour l'exercice en cours s'élève à 1,90 € Nous vous proposons de fixer la cotisation des familles par coopérateur pour l'exercice à venir à 1,90 €

Le résultat du Siègne s'est élevé à 44 418,87 € Ce résultat s'analyse comme suit :

Hausse des Trousses à Projets pour les Coopératives et des Classes d'Eau. Maintien d'un niveau élevé des produits financiers tirés de la mutualisation. Amélioration significative de la trésorerie du Siègne (versement d'intérêts courus importants).

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

689 coopératives et foyers sur 749 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agréés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agréés	9 644 423,55 €
dont subventions encaissées	1 837 094,79 €
- Trésorerie à la clôture	3 810 692,03 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 91,99% , le produit moyen par coopérateur est estimé à 74,68 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 140 381 contre 141 090 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 749 contre 759 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

60 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agréés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice en cours fait apparaître un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit 44 418,87 € au fonds associatif.
- le résultat des coopératives agréées, soit -103 826,04 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration

Le Président

Le Trésorier

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

AD OCCE DU VAL D'OISE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2024. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de *“permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe”*.

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	4 427 926,05 €	4 457 275,13 €
Résultat de l'exercice :	-59 407,17 €	-148 164,27 €
Nombre de coopératives et foyers attendus :	749	759
dont coopératives et foyers agrégés :	689	691
dont coopératives et foyers non agrégés :	60	68
Nombre de coopérateurs :	140 381	141 090
Heures de bénévolat du siège départemental	3 000	3 000
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	111 931	111 591
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	63	63 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	3 160 611 €	3 151 253 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit globalement dans la continuité de l'exercice précédent. Il est à noter que le résultat des coopératives agrégées demeure déficitaire (-103,8 K€ vs -183,5 K€ en N-1).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AD OCCE DU VAL D'OISE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif : Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.

Résultat exercice :	-59 407,17	{	44 418,87	pour le siège départemental
		{	-103 826,04	pour les C.R.F. agrégés
		{	798,10	pour le siège départemental
Autres créances :	9 325,33	{	8 527,23	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
		{	3	C.R.F. agrégés.

entre total actif et total passif constatés dans

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Autres dettes :	8 947,50	{	8 947,50	pour le siège départemental
		{		pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs

entre total actif et total passif constatés dans

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Disponibilités :	4 402 757,70	{	592 065,67	pour le siège départemental
		{	3 810 692,03	pour les C.R.F. agrégés,
		{	5 530,76	par C.R.F. agrégé.

soit en moyenne environ

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	122 469,13	{	1 032,35	pour le siège correspondant aux amortissements
		{	121 436,78	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements

soit en moyenne environ

Total des produits :	10 055 131,09	{	176,25	par C.R.F. agrégé.
		{	677 431,44	pour le siège départemental
		{	9 377 699,65	pour les C.R.F. agrégés,
		{	13 610,59	par C.R.F. agrégé.

soit en moyenne environ

Total des charges :	10 114 538,26	{	633 012,57	pour le siège départemental
		{	9 481 525,69	pour les C.R.F. agrégés,

soit en moyenne environ

Résultat net moyen :	-150,69			par C.R.F. agrégé.
-----------------------------	---------	--	--	--------------------

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	2,0	2,0
Total	3,0	3,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	689	691
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	92%	91%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	604	569
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	N/C	26
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	749	757
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	8	8
Participants aux séances de formation (estimation)	11	11

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

AD OCCE DU VAL D'OISE

	2023/2024	2022/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	3 165 581	3 072 020
Ventes de produits	2 441 111	2 527 869
Prestations de service et animations	1 594 334	1 810 219
Subventions d'exploitation	1 789 679	1 769 236
Dons et Mécénat		
Contributions financières	561 218	439 006
Autres produits	5 795	124
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	9 557 718	9 618 474
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 371 272	1 456 906
Variation des stocks de fournitures à céder	23	-606
Autres achats et charges externes	7 347 932	7 179 136
Aides financières	272 004	264 855
Impôts et taxes	9 651	12 553
Salaires	70 196	68 217
Charges sociales	28 064	27 047
Cotisations reversées	162 596	407 407
Autres charges	990	100
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	122 469	177 865
Dotations aux dépréciations et provisions	2 949	2 197
Reports en fonds dédiés		
Total	9 388 146	9 595 676
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	169 572	22 798
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	74 158	99 628
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	74 158	99 628
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	74 158	99 628
RESULTAT COURANT (I + II)	243 731	122 425
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	423 254	321 916
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	423 254	321 916
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	726 392	592 506
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	726 392	592 506
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-303 138	-270 590
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-59 407	-148 164
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	3 160 611	3 151 253
Total	3 160 611	3 151 253
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	3 160 611	3 151 253
Total	3 160 611	3 151 253